

Déclaration relative à la protection des données concernant le traitement de données à caractère personnel dans le cadre de l'organisation et de la gestion de réunions et d'événements de l'OEB.

Pour l'Office européen des brevets (OEB), la protection de votre vie privée est de la plus haute importance. Nous nous engageons à protéger vos données à caractère personnel et à veiller au respect des droits des personnes concernées lorsque nous accomplissons nos tâches et fournissons nos services. Toutes les données à caractère personnel qui vous identifient directement ou indirectement seront traitées de manière licite, loyale et avec toutes les précautions nécessaires.

Les opérations de traitement décrites ci-après sont régies par le règlement relatif à la protection des données ([RRPD](#)) de l'OEB.

Les informations contenues dans la présente déclaration sont fournies en vertu des articles 16 et 17 RRPD.

1. Quels sont la nature et l'objectif du traitement ?

La présente déclaration relative à la protection des données décrit la manière dont la Direction principale Communication (« DP Communication » ou « DP0.2 ») traite les données à caractère personnel collectées aux fins d'organisation et de gestion des réunions/événements et de coordination de toute activité de suivi requise, ainsi qu'aux fins d'obligation de rendre des comptes et de communication, de transparence, de sensibilisation, d'éducation et de promotion, notamment en créant du contenu audiovisuel destiné à être publié, partagé ou diffusé par le biais des réseaux internes de l'OEB (p. ex. EPO TV, la lettre d'information, le portail e-connaissances), externes (p. ex. epo.org) et des réseaux sociaux, ou bien en élaborant de nouveaux articles.

La présente déclaration relative à la protection des données fournit des informations détaillées sur tous les types de données pouvant être traitées dans le cadre d'une réunion/d'un événement organisés par l'OEB. Néanmoins, les données spécifiques traitées lors d'une réunion/d'un événement de l'OEB en présentiel peuvent varier selon chaque cas.

Le traitement de données à caractère personnel dans le cadre de l'organisation et de la gestion de réunions et d'événements de l'OEB concerne les invitations ou l'enregistrement de l'hébergement des participants sur le site ou en ligne, la coordination logistique ; le contenu des réunions/des événements, et la promotion, notamment la documentation, les photos et les enregistrements audiovisuels ainsi que leur éventuelle adaptation pour diffusion et publication à des fins promotionnelles ; des actions de suivi d'événements, telles que le partage des coordonnées des participants et la diffusion des procès-verbaux et des ordres du jour, des présentations et des rapports.

Outre les événements sur le site, lorsque des événements sont organisés en ligne, le traitement des données à caractère personnel peut être nécessaire au moment de l'inscription en ligne, de l'accès à la plateforme (c'est-à-dire par le biais de liens d'invitation ou de mots de passe d'accès), ou de la résolution de tout problème technique compromettant le bon déroulement de l'événement pouvant survenir avant, pendant ou après sa tenue.

Le matériel multimédia peut être publié en ligne sur les canaux de communication de l'OEB, notamment sur son site Internet et sa page sur les plateformes des réseaux sociaux, tels que YouTube, Instagram, Twitter, LinkedIn et Facebook.

Lorsque les événements ont lieu en ligne, l'OEB utilise des sites-hôtes généraux, notamment, sans que ce soit limitatif, [MS Teams](#), [Zoom](#) ou [EPOtogether](#). Afin de faciliter les discussions entre les participants, l'OEB utilise des outils interactifs tels que Slido.

Lorsque l'événement nécessite la rédaction d'un procès-verbal, les noms des participants et leur fonction figureront dans le procès-verbal de réunion et, conjointement à leur position au sein de l'organisme/l'institution et leur pays, seront mis à la disposition des autres personnes présentes.

À la suite de l'organisation de certains événements, il est possible que vous receviez un message électronique contenant un lien vers une enquête de satisfaction des utilisateurs. Votre avis sera recueilli de manière anonyme par le biais de formulaires MS Teams. Dans le cas où vous souhaiteriez davantage d'informations sur la manière dont l'OEB traite vos données à caractère personnel en utilisant MS Forms, veuillez cliquer sur le lien suivant : [lien](#).

Il se peut que vos données à caractère personnel soient partagées par l'OEB avec un prestataire externe qui, dans le cas d'événements en ligne, créera et gèrera la plateforme de l'événement concerné accessible via une page d'accueil contrôlée par un navigateur.

Les données à caractère personnel peuvent figurer dans une base de données relatives aux coordonnées partagée en interne entre départements de l'OEB afin de pouvoir contacter les personnes concernées en vue de réunions/d'événements futurs similaires.

Vos données à caractère personnel peuvent être obtenues directement pendant la phase d'inscription ou provenir d'une autre source (bases de données relatives aux coordonnées, sources accessibles au public, un autre participant à la réunion/l'événement autorisé à fournir des données pour votre compte, etc.).

L'OEB peut utiliser des cookies sur les pages d'accueil d'événements pour vous proposer une expérience optimale. Les informations collectées via les cookies installés peuvent conserver vos données à caractère personnel et les partager avec des tiers, conformément aux politiques propres à la plateforme utilisée.

Nous vous informons également que dans le cas où vous utilisez les fonctionnalités des plugins sociaux ou visionnez l'une de nos vidéos postées sur YouTube et intégrées à la page de l'événement, ces informations sont susceptibles d'être également transmises directement depuis votre navigateur au fournisseur du réseau social concerné et y être stockées. De même, si, lorsque vous visitez la page de l'événement, vous êtes connecté à l'un de vos comptes de réseaux sociaux, le fournisseur du réseau social concerné est susceptible d'affecter la visite à votre compte et d'associer ces informations supplémentaires à des données qui sont déjà stockées.

Le traitement de vos données n'est pas censé servir à une prise de décision automatisée, notamment au profilage.

Vos données à caractère personnel ne seront pas transmises à des destinataires extérieurs à l'OEB s'ils ne sont pas visés à l'article 8(1), et (5) RRPD, à moins qu'un niveau de protection adéquat ne soit assuré.

(2) En l'absence d'un niveau de protection adéquat, un transfert ne peut avoir lieu que s'il est prévu des garanties appropriées et à la condition que les personnes concernées disposent de droits opposables et de voies de recours effectives, ou si les dérogations pour des situations particulières visées à l'article 10 RRPD s'appliquent.

2. Quelles sont les données à caractère personnel traitées par l'OEB ?

Avant, pendant et après la réunion/l'événement, l'OEB traite les données d'identification des participants afin d'organiser et de gérer la réunion/l'événement. En fonction de la nature de l'événement, en ligne ou sur le site, et de sa complexité, ces données peuvent inclure le titre, les nom et prénom, le sexe, une courte biographie, une photo de profil, un numéro de passeport/de carte d'identité, un numéro de téléphone, la date de naissance, la nationalité, une adresse postale et/ou électronique, une signature, la profession, le poste occupé,

l'organisme/l'institution, le pays, la ville de provenance, les coordonnées bancaires, les adresse et code fiscaux à des fins de remboursements, des informations individualisées sur le mode de transport et l'hébergement. En fonction de la nature de la réunion/de l'événement, les données relatives à la santé, telles que les exigences en matière de régime alimentaire et de mobilité, les allergies et les intolérances, peuvent être collectées. Dans certains cas, votre adresse IP, l'heure d'ouverture de session ou vos interactions peuvent être traitées lors d'événements pendant lesquels des cookies sont utilisés. Vous serez en ce cas dûment informé de l'ensemble des conditions par la biais de la politique relative aux cookies.

En outre, des enregistrements sonores, vidéo ou audiovisuels seront réalisés pendant la réunion/l'événement. Ce qui peut nécessiter la participation à des présentations/des interviews/des ateliers utilisant des outils Q&A. Dans ce cas, des images/photos, des déclarations, des avis, etc., peuvent être traités en fonction du type d'enregistrement et d'une ou plusieurs finalités dudit enregistrement.

Lorsque l'événement prévoit la participation d'orateurs, nous publierons l'ordre du jour de la réunion dans lequel figureront le nom des orateurs, leur affiliation et le titre de leur intervention. Il est possible que nous publions d'autres informations à caractère personnel fournies par les orateurs, telles qu'un CV, des photos, des présentations, etc. Si vous êtes un orateur et que vous ne souhaitez pas que votre image/votre voix soient photographiée/enregistrée/publiée sur Internet ou que nous diffusions l'ordre du jour de la réunion dans lequel figurent vos nom, affiliation et titre d'intervention, votre CV ou toute autre donnée que vous nous avez fournie, sur la base de motifs impérieux et légitimes, vous conservez le droit de vous y « opposer ».

Dans cette éventualité, nous vous invitons à contacter les organisateurs de la réunion/de l'événement au préalable et d'indiquer les raisons pour lesquelles la communication de vos données pourraient porter atteinte à vos intérêts légitimes de sorte que votre souhait puisse être pris en compte.

Si vous ne souhaitez pas que votre image/votre voix soient photographiée/enregistrée/publiée sur Internet, pour des motifs impérieux et légitimes, vous conservez l'exercice de votre droit d'opposition, p. ex. en choisissant de ne pas être présent lors de la prise de photos/de l'enregistrement ou en désactivant votre caméra lorsque l'enregistrement commence. Dans ce cas, nous vous invitons à contacter les organisateurs de la réunion/de l'événement pour qu'ils puissent prendre en compte votre souhait lors du tournage et de la prise de photos et vous proposer une solution alternative. De manière générale, lors d'événements sur le site, une zone spécifique est définie, dans laquelle les participants ne souhaitant pas apparaître sur les vidéos et les photos sont invités à s'asseoir.

Veillez noter que le fait de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel ne compromet pas la licéité du traitement effectué avant l'opposition.

3. Qui est responsable du traitement des données ?

Le traitement des données à caractère personnel est réalisé sous la responsabilité de la Direction principale Communication, agissant en qualité de responsable délégué du traitement des données à l'OEB.

Les données à caractère personnel sont traitées par la DP Communication et par les agents du BIT participant à la gestion des réunions et des événements.

Les prestataires externes impliqués dans la gestion des réunions et des événements peuvent également traiter les données à caractère personnel, ce qui peut inclure l'accès à celles-ci.

4. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées ?

Les données à caractère personnel, selon le type de traitement et ses finalités, sont communiquées uniquement selon les besoins aux agents de l'OEB et éventuellement à des prestataires externes, leurs sous-traitants et le grand public, respectivement,

Les données à caractère personnel sont consultées par :

- les agents de l'OEB qui travaillent au sein de la DP Communication, selon les besoins ;
- d'autres départements ou unités administratives (p. ex., l'Académie des talents ou le service juridique) qui participent à la gestion de l'initiative, du projet ou de l'activité ;
- le CTO, chargé de la maintenance de certaines des bases de données utilisées lors de l'organisation des événements ;
- les équipes internes d'accueil, de sécurité et de logistique, et les prestataires externes chargés du soutien logistique des événements, de la création de matériel audiovisuel ou services similaires lors de réunions et événements, ou de la mise à disposition d'outils d'inscription, de plateformes événementielles ou de pages d'accueil pour événements ;
- les sous-traitants, les prestataires et les fournisseurs des prestataires externes concernés avec lesquels l'OEB pourrait établir une relation contractuelle.

Les données à caractère personnel peuvent être accessibles aux agents de l'OEB au moyen d'outils de communication interne tels qu'Intranet, la lettre d'information de l'OEB, EPO TV et des vidéos diffusées lors de réunions/d'événements. Des photos, des représentations, des diffusions en direct sur Internet et/ou des enregistrements audiovisuels des orateurs, participants ou organisateurs, peuvent être mis à la disposition du grand public par le biais d'outils de communication externe sur le site Internet externe, les réseaux sociaux de l'OEB ou les sites Internet d'autres offices des brevets dans le cadre de la promotion des activités de l'OEB et de propriété intellectuelle.

Les destinataires de données à caractère personnel (les agents de l'OEB, les ressources externes, les autres participants et/ou le grand public) peuvent varier selon le type d'enregistrement et la finalité de la réunion/de l'événement.

Des informations spécifiques concernant les destinataires précis et les instruments juridiques utilisés lors de chaque réunion/événement sont disponibles sur demande.

5. Comment sécurisons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel ?

L'OEB prend les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour préserver les données à caractère personnel vous concernant et les protéger contre la destruction, la perte ou la modification accidentelles ou illicites ainsi que contre la communication non autorisée desdites données ou l'accès non autorisé à celles-ci.

L'ensemble des données à caractère personnel est conservé dans des applications informatiques sécurisées conformément aux normes de sécurité de l'OEB. Des niveaux d'accès appropriés sont accordés à titre individuel uniquement aux destinataires mentionnés ci-dessus.

En ce qui concerne les systèmes hébergés dans les locaux de l'OEB, les mesures sécuritaires de base suivantes s'appliquent généralement :

- authentification de l'utilisateur et contrôle de l'accès (p. ex. contrôle d'accès à base de rôles aux systèmes et au réseau, principe du « besoin de savoir » et du moindre privilège) ;
- renforcement de la sécurité logicielle des systèmes, équipements et réseaux ;
- Protection physique : contrôles des accès effectués par l'OEB, contrôles supplémentaires des accès aux centres de données, politique de verrouillage des bureaux ;
- contrôles des transmissions et entrées (p. ex. audit des connexions, surveillance des systèmes et réseaux) ;
- intervention en cas d'incident de sécurité : surveillance des incidents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, experts en sécurité de garde.

En principe, l'OEB a adopté un système de gestion dématérialisée de ses politiques. Toutefois, si des dossiers papier contenant des données à caractère personnel doivent être stockés dans les locaux de l'OEB, ces

dossiers sont conservés dans un lieu sûr et verrouillé à accès restreint.

Pour les données à caractère personnel traitées par des systèmes qui ne sont pas hébergés dans les locaux de l'OEB, la plupart des prestataires externes fournissant une assistance à l'OEB s'engagent généralement dans le cadre d'un accord contraignant à respecter leurs obligations de protection des données découlant du cadre juridique de protection des données applicable. L'OEB a également effectué une analyse en matière de confidentialité et de risque de sécurité. Il est exigé que ces systèmes aient mis en place des mesures techniques et organisationnelles telles que des mesures physiques de sécurité, des mesures de contrôle des accès et du stockage, la sécurisation des données inactives (p. ex. par chiffrement) ; des mesures de contrôle des utilisateurs, de la transmission et des entrées (avec p. ex. des pare-feu de réseau, des systèmes de détection des intrusions sur le réseau (IDS), des systèmes de protection contre les intrusions sur le réseau (IPS), un audit des connexions) ; des mesures de contrôle de l'acheminement des données (p.ex. sécurisation des données en transit par un chiffrement).

6. Comment pouvez-vous accéder à vos données, les rectifier et les recevoir, en demander l'effacement, limiter leur traitement ou vous y opposer ? Vos droits peuvent-ils être restreints ?

Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel, de les rectifier et de les recevoir, de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, de les effacer, ainsi que de limiter leur traitement ou de vous opposer à celui-ci (articles 18 à 24 RRPD).

Le cas échéant, vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données à caractère personnel. Veuillez noter que le retrait de votre consentement au traitement de vos données à caractère personnel ne compromet pas la licéité d'un traitement fondé sur le consentement donné avant ce retrait.

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez adresser une demande écrite en ce sens au responsable délégué du traitement. Afin de nous permettre de répondre plus rapidement et précisément, vous devez toujours assortir votre demande de certaines informations préliminaires. Nous vous encourageons par conséquent à remplir ce [formulaire](#) (pour les personnes externes), ce [formulaire](#) (pour les personnes internes) et/ou ce [formulaire](#) (pour les retraités), et à le transmettre avec votre demande.

Nous répondrons à votre demande dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Toutefois, conformément à l'article 15(2) RRPD, ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires si nécessaire, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes reçues. Toute prolongation de délai vous sera notifiée.

7. Sur quelle base juridique se fonde le traitement des données vous concernant ?

Les données à caractère personnel sont traitées conformément au fondement juridique de l'article 5 RRPD :

- a. le traitement est nécessaire à l'accomplissement d'une tâche relevant des activités officielles de l'Organisation européenne des brevets ou de l'exercice légitime de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement, ce qui comprend le traitement nécessaire à la gestion et au fonctionnement de l'Office, ou
- c. le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci, ou
- d. la personne concernée a explicitement donné son consentement au traitement de données à caractère personnel la concernant pour une ou plusieurs finalités spécifiques, ou
- e. le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique.

En ce qui concerne les données de santé, les données à caractère personnel sont traitées conformément à

l'article 11.(2) a. RRPD : « La personne concernée a explicitement donné son consentement au traitement de données à caractère personnel la concernant pour une ou plusieurs finalités déterminées. » Par exemple, des exigences en matière de régime alimentaire ou une aide particulière.

8. Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel traitées par le responsable du traitement, ou par les prestataires de services sous son contrôle, sont stockées pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi par le traitement.

Les données à caractère personnel sont conservées par la DP0.2 uniquement pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de la finalité de leur traitement puis supprimées des bases de données comme suit :

- En ce qui concerne les données à caractère personnel liées aux enregistrements sonores/vidéo et audiovisuels/aux photographies de réunions et événements, elles sont conservées à des fins éducatives, institutionnelles, historiques, informatives et/ou promotionnelles pendant une période de 2, 10 ou 25 ans selon les catégories de conservation figurant dans la politique relative à la conservation audiovisuelle de la DP Communication, qui peut être fournie sur demande. Les événements qui peuvent entrer dans les catégories de conservation susmentionnées sont les suivants :
 - événements récurrents présentant un faible intérêt méritant publication (2 ans renouvelables) ;
 - événements non récurrents liés à l'activité principale de l'OEB, par exemple liés à la promotion des activités de connaissance des brevets (10 ans renouvelables) ;
 - événements récurrents présentant un fort intérêt méritant publication et liés à l'activité principale de la DP Communication à l'OEB (p. ex. le Prix de l'inventeur européen, le 50^e anniversaire de la Convention sur le brevet européen) 25 ans renouvelables).
- En ce qui concerne les données à caractère personnel relatives aux coordonnées (p. ex. nom, prénom, adresse électronique, affiliation), elles sont conservées puis supprimées après une période maximale de 5 ans en tant qu'éléments d'une base de données interne de l'OEB relatives aux coordonnées, appartenant à la DP Communication et partagée en interne entre les unités administratives de l'OEB afin de leur permettre de contacter les personnes concernées pour des réunions/des événements futurs similaires.
 - Néanmoins, si la personne concernée justifie d'un intérêt à continuer à faire partie de cette liste, la Direction principale Communication peut conserver ses données pendant une période supplémentaire de 5 ans maximum, ou jusqu'à ce que la personne concernée en indique autrement ou que le responsable du traitement comprenne que la personne concernée ne peut plus figurer sur la liste, p. ex. lors de la réception d'un message automatique d'erreur confirmant que les coordonnées sont obsolètes. Afin d'éviter que des données inexactes soient conservées indéfiniment, après la période maximale de 5 ans, il lui sera demandé régulièrement si elle souhaite continuer de figurer sur la liste et si ses données sont toujours exactes.
- En outre, pour les orateurs qui ont accepté d'être contactés pour de futurs événements, les données à caractère personnel telles que les courtes biographies, les CV, le titre de l'intervention ou toute autre donnée à caractère personnel supplémentaire qu'ils ont fournies, sont conservées pendant une période maximale de 3 ans, ou jusqu'à ce que la personne concernée en indique le contraire ou que l'OEB comprenne que la personne concernée ne peut plus figurer dans la base de données (p. ex. lors du départ à la retraite de l'orateur). Afin d'éviter que des données inexactes soient conservées indéfiniment, après la période maximale de 3 ans, il lui sera demandé régulièrement si elle souhaite que ses données soient conservées par l'OEB.

- En ce qui concerne d'autres données (p. ex. le numéro de la pièce d'identité/du passeport, la date de naissance, les adresses postales, la signature, la profession, le pays, la ville de provenance, les coordonnées bancaires, les adresse et code fiscaux des fins de remboursements, les informations individualisées sur le mode de transport et l'hébergement), elles seront conservées puis supprimées après une période maximale de 6 mois suivant l'événement.
 - Néanmoins, une partie des données (à savoir, les coordonnées bancaires, les adresse et code fiscaux, le cas échéant) sont conservées plus longtemps à des fins comptables.
- Les données relatives à la santé sont stockées puis supprimées après une période maximale de 1 mois suivant l'événement si le participant n'a pas retiré son consentement. Si le consentement a été retiré, les données seront supprimées dans les meilleurs délais. Si un incident lié à la santé a été signalé après l'événement, les données relatives à la santé sont conservées jusqu'à la clôture de toute procédure judiciaire.
- En ce qui concerne les données à caractère personnel se rapportant à l'abonnement aux lettres d'information de l'OEB, les données à caractère personnel seront stockées puis supprimées conformément à la déclaration relative à la protection des données concernant les lettres d'information de l'OEB et les alertes correspondantes. Veuillez cliquer sur le [lien](#) pour accéder au document.
- En ce qui concerne les données à caractère personnel relatives aux informations de suivi, les données à caractère personnel seront stockées puis supprimées conformément à la politique relative aux cookies mise en place lors de l'événement, le cas échéant.

Si des données à caractère personnel, uniquement à des fins promotionnelles, sont mises à la disposition sur les réseaux sociaux, la période de conservation sera définie par ces plateformes.

En cas de recours formel/contentieux, toutes les données détenues au moment où le recours formel/contentieux est engagé seront conservées jusqu'à la clôture de la procédure.

9. Personnes à contacter et coordonnées

Si vous avez des questions concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez contacter le responsable délégué du traitement à l'adresse PDComm-DPL@epo.org ou le responsable de la protection des données à _DPO@epo.org.

Les personnes externes peuvent contacter le responsable délégué du traitement et/ou le DPO à DPOexternalusers@epo.org.

Révision et recours en justice

Si vous estimez que le traitement viole vos droits en tant que personne concernée, vous avez le droit de demander une révision par le responsable du traitement en vertu de l'article 49 du RPD et, si vous n'êtes pas d'accord avec le résultat de la révision, le droit de demander réparation en vertu de l'article 50 du RPD.

Réexamen et exercice des voies de recours

Si vous considérez que le traitement porte atteinte à vos droits en tant que personne concernée, vous avez le droit de demander un réexamen par le responsable du traitement en vertu de l'article 49 RRPD et, si vous n'êtes pas d'accord avec l'issue de ce réexamen, d'exercer les voies de recours prévues à l'article 50 RRPD